



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 18 février 2015

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 février 2015 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 21 janvier 2015
- 4.2 Suivi des procès-verbaux

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Amélioration de l'habitat
- 5.4 Suivis financiers et transferts budgétaires
- 5.5 Travailleur de rue – Financement
- 5.6 Appropriation de surplus à des fins budgétaires

6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT

- 6.1 Rapport annuel de gestion des matières résiduelles - 2014
- 6.2 CLD – Contrat – Agente agroalimentaire

7.0 AVIS DE MOTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

8.0 RÈGLEMENTS

- 8.1 Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d'un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Équipe MRC
9.1.1 Bilan du plan de travail 2014
9.1.2 Plan d'action pour 2015
9.2 Projet de loi 28 – Résumé des mémoires de la FQM et de l'UMQ
9.3 Congés de paternité
9.4 Diversification
9.4.1 Fonds de soutien aux territoires en difficultés, volet I à IV – Rapport annuel
9.5 Addenda – Modification de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Coaticook
9.6 Gestion contractuelle – Entretien ménager – Poste de la SQ

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 16 février 2015

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 16 février 2015
11.1.1 Appui à la MRC Thérèse-de-Blainville – Avril est le mois de la jonquille

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
13.2 Délégations et porteurs de dossier
13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
13.4 Autres informations et/ou rapports
13.4.1 Bulletins Contact – FQM
13.4.1.1 du 29 janvier 2015
13.4.1.2 du 13 février 2015

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h37 par le préfet, Monsieur Jacques Madore qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général Dominick Faucher et la responsable du département de développement économique Nathalie Labrie sont présents. Nancy Bilodeau, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

CM2015-02-41

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX



CM2015-02-42

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2015

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 janvier 2015 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 21 janvier 2015, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Rien à signaler.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 562 244,76 \$ payés au 18 février 2015 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2015-02-43

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 50 617,83 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 50 617,83 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2015, pour le mois de janvier, comme ici au long reproduit.



CM2015-02-44

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que les dossiers P-1182134 et P-1057486, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec, furent analysés et jugés admissibles ;

ATTENDU que le dossier P-0922272, dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec, fut analysé et jugé admissible, toutefois celui-ci entraîne des frais plus élevés qui sont également admissibles ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy

APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des montants de subvention et la subvention additionnelle dans les dossiers précités du programme d'Adaptation de domicile offert par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2015-02-45

5.4 SUIVIS FINANCIERS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

ATTENDU que des transferts budgétaires d'un montant de 45 000 \$ sont nécessaires dans divers postes budgétaires au sein de la catégorie de fonctions «Aménagement, Revenus» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 afin de respecter divers engagements ;

ATTENDU que des transferts budgétaires d'un montant de 45 000 \$ sont nécessaires dans divers postes budgétaires au sein de la catégorie de fonctions «Aménagement, Hygiène du milieu, Cours d'eau» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 afin de respecter divers engagements ;

ATTENDU que des transferts budgétaires d'un montant de 40 666,03 \$ sont nécessaires dans divers postes budgétaires au sein de la catégorie de fonctions «Aménagement» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 afin de respecter divers engagements au niveau de la réfection du bâtiment ;

ATTENDU que des transferts budgétaires d'un montant de 475 \$ sont nécessaires dans divers postes budgétaires au sein de la catégorie de fonctions «Aménagement, Abattage d'arbres» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 afin de respecter divers engagements ;

ATTENDU que des transferts budgétaires d'un montant de 700 \$ sont nécessaires dans divers postes budgétaires au sein de la catégorie de fonctions «Agent de loisirs» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 afin de respecter divers engagements ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 27 789,55 \$ seront disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Aménagement, Recouvrement mun. Écoulement des eaux» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 31 364,81 \$ seront également disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Aménagement, Recouv. Mun. Écoulement des eaux» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 25 000 \$ seront disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Aménagement, Subv. MTQ» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 1 776 \$ seront disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Aménagement, SHQ-PAD» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 6 113,02 \$ seront disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Aménagement, SHQ-Gestion» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU que des revenus supplémentaires d'un montant de 28 026,37 \$ seront disponibles au niveau de la catégorie de fonctions «Collecte sélective, Compensation Coll. sélective» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il y a lieu d'approprier le surplus disponible d'un montant de 868 \$ au niveau de la catégorie de fonctions «*Législation*» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 pour équilibrer le budget, en raison d'un dépassement de coûts ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser les transferts budgétaires dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et de procéder aux affectations de revenus aux postes ci-décrits jusqu'à concurrence dudit montant de 45 000 \$, pour le paiement de diverses dépenses, de la façon suivante :

Département

Aménagement

Revenus	Recou. municipalités	01 23110 104	(45 000,00)
Revenus	Recou. mun. écou. des eaux	01 23146 000	45 000,00

Note : Ruisseau Pratt

- ▶ d'autoriser les transferts budgétaires dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et de procéder aux affectations de revenus aux postes ci-décrits jusqu'à concurrence dudit montant de 45 000 \$, pour le paiement de diverses dépenses, de la façon suivante :

Département

Aménagement

Hygiène du milieu – Cours d'eau	Surv. Travaux cours d'eau	01 46001 410	(45 000,00)
Hygiène du milieu – Cours d'eau	Travaux écou. des eaux	01 46011 410	45 000,00

Note : Ruisseau Pratt

- ▶ d'autoriser les transferts budgétaires dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et de procéder aux affectations de revenus aux postes ci-décrits jusqu'à concurrence dudit montant de 40 666,03\$, pour le paiement de diverses dépenses, de la façon suivante :

Département

Aménagement

Adm. générale – autres dépenses	Fourniture	02 19001 670	(5 000,00)
Adm. Générale - Législation	Dons et subventions	02 19001 970	(6 500,00)
Adm. Générale – Autres dépenses	Frais de poste	02 19001 321	(1 500,00)
Adm. générale – autres dépenses	Communication	02 19001 331	(1 500,00)
Adm. Générale - Législation	Services juridiques	02 19001 412	(1 500,00)
Hygiène du milieu- cours d'eau	Déplacement	02 46001 310	(2 500,00)
Santé & bien-être - Démographie	Autres organismes	02 59002 970	(3 000,00)
Aménagement du territoire et géomatique	Rémunération	02 61001 140	(19 166,03)
Immobilisations	Réfection bâtiments	23 02001 727	40 666,03

Note : Réfection du bâtiment



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ d'autoriser les transferts budgétaires dans la catégorie de fonctions «*Abattage d'arbres*» et de procéder aux affectations de revenus aux postes ci-décrits jusqu'à concurrence dudit montant de 475 \$, pour le paiement de diverses dépenses, de la façon suivante :

Département

Abattage d'arbres

Aménagement	Déplacement	02 61081 410		(475,00)
Administration générale	Formation- Déplacement	02 16081 310	475,00 \$	

Note : Déplacement de l'inspecteur régional

- ▶ d'autoriser les transferts budgétaires dans la catégorie de fonctions «*Agent de loisir*» et de procéder aux affectations de revenus aux postes ci-décrits jusqu'à concurrence dudit montant de 700 \$, pour le paiement de diverses dépenses, de la façon suivante :

Département Agent

de loisirs

Adm. Générale	Formation	02 16008 454		(500,00)
Adm. Générale	Formation – déplac.	02 16008 310		(200,00)
Loisir et culture	Revenu	02 70198 140	700,00	

Note : Mauvais estimé de salaire

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» jusqu'à concurrence dudit montant de 27 789,55 \$, de la façon suivante :

<u>Département Aménagement</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Revenus	Recouv. Mun. écoul. des eaux	01 23146 000	27 789,55 \$	
Hygiène du milieu	Travaux écou. des eaux	02 46011 410		27 789,55 \$

Re : Ruisseau Pratt

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» jusqu'à concurrence dudit montant de 31 364,81 \$, de la façon suivante :

<u>Département Aménagement</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Revenus	Recouv. Mun. Surveillance cours d'eau	01 23146 100	31 364,81 \$	
Hygiène du milieu	Surveillance travaux de cours d'eau	02 46001 410		31 364,81 \$

Re : Ruisseau Pratt vs travaux de surveillance de l'inspecteur régional

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» jusqu'à concurrence dudit montant de 25 000 \$, de la façon suivante :

<u>Département Aménagement</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Revenus	Subv. MTQ	01 38132 100	25 000,00 \$	
Transport & voirie	Transport	02 37090 970		25 000,00 \$

Re : Augmentation de la subvention du MTQ – Transport collectif

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» jusqu'à concurrence dudit montant de 7 289,02 \$, de la façon suivante :

<u>Département Aménagement</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Revenus	SHQ - PAD	01 38163 102	1 776,00 \$	
Aménagement – autres dépenses	SHQ – Subv. aux particuliers	02 63901 996		1 776,00 \$



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Revenus	SHQ - Gestion	01 38163 103	6 113,02 \$
Aménagement – autres dépenses	SHQ – Frais de gestion	02 63901 410	6 113,02 \$

Re : Livraison – Programmes d'Amélioration de l'Habitat de la SHQ

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires disponibles dans la catégorie de fonctions «Collecte sélective» jusqu'à concurrence dudit montant de 25 000 \$, de la façon suivante :

<u>Département Collecte sélective</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Revenus	Compensation Coll. Sélective	01 38145 000	28 026,37 \$	
Hygiène du milieu	Remboursement Compensation	02 45209 999		28 026,37 \$

Re : Compensation de collecte sélective plus importante que prévue

- ▶ d'autoriser l'appropriation de surplus disponibles dans la catégorie de fonctions «Législation» jusqu'à concurrence dudit montant de 868 \$, de la façon suivante :

<u>Département Législation</u>			<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
Appropriation de surplus - Législation		03 41002 000		868,00 \$
Surplus non affecté – Partie I		59 11001 000	868,00 \$	

Re : Suite aux élections 2013 – Dépassement de coût pour les frais de déplacement des élus (provenance)

- ▶ de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



CM2015-02-46

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.5 TRAVAILLEUR DE RUE - FINANCEMENT

ATTENDU que le projet de «Travailleur de rue» du Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook fut appuyé par le conseil de la MRC de Coaticook lors de l'établissement des prévisions budgétaires pour 2015 ;

ATTENDU que l'aide financière prévue par la MRC pour 2015 est de 15 000 \$;

ATTENDU que l'aide financière prévue du CSSS de la MRC de Coaticook pour 2015 est également de 15 000 \$ aux termes du protocole d'entente ;

ATTENDU que pour 2014, Carrefour Loisirs enregistrera un déficit de 10 000 \$ à ce poste budgétaire ;

ATTENDU que le coût des opérations est supérieur aux ressources financières dont dispose Carrefour loisirs pour ce projet ;

ATTENDU que la CSHC et La Frontalière ont été approchés à titre de partenaires, mais leur réponse est négative ;

ATTENDU que le Conseil d'administration de Carrefour Loisirs évaluera ses options lors de sa rencontre du 26 février prochain ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU de ne pas fournir de contribution financière additionnelle pour le projet de «Travailleur de rue» du Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook, du moins pour l'instant, malgré le déficit.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2015-02-47

5.6 APPROPRIATION DE SURPLUS À DES FINS BUDGÉTAIRES

Appropriation du surplus accumulé par département

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Aménagement*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 18 000 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Sécurité publique*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 5 130 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Développement culturel*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 3 907 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Collecte sélective*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 8 508 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Abattage d'arbre*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 51 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Évaluation*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 50 390 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Plans & règlements*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 5 820 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Agent loisir*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 1 156 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Fédération québécoise des municipalités*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 2 568 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Ventes pour taxes*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 2 418 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Repères géodésiques*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 296 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Diversification*» telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 6 160 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 du département «*Protection contre les incendies*» telles que votées par le conseil de



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

la MRC prévoient l'appropriation du surplus accumulé, pour un montant de 18 569 \$;

Appropriation du surplus affecté

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus affecté pour le projet «*Famille*» d'un montant de 3 500 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus affecté pour le projet «*Planificateur*» pour un montant de 205 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus affecté pour le projet «*Fonds social*» pour un montant de 568 \$;

ATTENDU que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015 telles que votées par le conseil de la MRC prévoient l'appropriation du surplus affecté pour le projet «*Cours d'eau*» pour un montant de 35 436 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'approprier les surplus libres accumulés de 2014 pour les montants tels que décrits à la présente, pour un total de 122 973 \$ et de s'approprier un surplus affecté d'un montant total de 39 710 \$ pour les montants tels que décrits à la présente, pour un grand total de 162 683 \$ pour équilibrer les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2015.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT

CM2015-02-48

6.1 RAPPORT ANNUEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - 2014

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport de gestion des matières résiduelles pour l'année 2014 et en fait sien comme ici au long reproduit :

ATTENDU que la secrétaire en résume les grandes lignes et faits saillants ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel de gestion des matières résiduelles pour l'année 2014, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-02-49

6.2 CLD – CONTRAT – AGENTE AGROALIMENTAIRE

ATTENDU que le conseil de la MRC a adopté le «*Règlement 3-053 (2014) établissant la contribution financière des municipalités locales de la Municipalité régionale de comté de Coaticook à la promotion et au développement économiques pour l'exercice financier 2015*» ;

ATTENDU que ledit règlement prévoit le maintien de la contribution financière des municipalités locales de la MRC de Coaticook à la promotion et au développement économique pour l'exercice financier 2015 au même montant que 2014, soit un total de 288 056 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'une des obligations du CLD est et a toujours été de réserver et affecter à même cette contribution un montant pour le secteur agroalimentaire ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2014-12-337 le conseil de la MRC de Coaticook a choisi d'assumer directement à la MRC l'exercice des compétences en matière de développement économique local, de soutien financier sous forme de prêt ou de garantie de prêt et de développement touristique à la plus tardive des dates suivantes : le 1^{er} mars 2015 ou le 1^{er} jour du mois suivant l'entrée en vigueur du projet de loi n° 28 (si ce dernier est adopté après le 1^{er} mars) ;

ATTENDU que le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) a adressé une correspondance au préfet afin de «lui rappeler le mandat toujours actuel et nécessaire de l'agent de développement agroalimentaire au sein du CIARC» ;

ATTENDU que les municipalités de Stanstead-Est et de Compton ont appuyé par résolution la démarche du CIARC quant au maintien d'un agent agroalimentaire ;

ATTENDU que la MRC ni le CLD n'a résilié le contrat avec l'agente agroalimentaire présentement en poste ;

ATTENDU que celle-ci a toutefois indiqué qu'elle ne souhaitait pas renouveler son contrat à échéance ;

ATTENDU qu'afin de rester proactif dans le domaine, les besoins du milieu en agroalimentaire doivent constamment être évalués ;

ATTENDU que l'offre de services en agroalimentaire est en constante évolution de la part des différents partenaires locaux et régionaux ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'informer le CIARC que la contribution financière des municipalités locales de la MRC de Coaticook à la promotion et au développement économique pour l'exercice financier 2015 est du même montant que 2014, soit un total de 288 056 \$;
- ▶ de réitérer l'engagement qu'un montant de 25 000 \$ est prévu audit budget pour le secteur agroalimentaire ;
- ▶ de faire parvenir une copie de la présente résolution aux municipalités locales pour information;
- ▶ de poursuivre les réflexions et les discussions avec les acteurs en agroalimentaire afin d'évaluer les besoins du milieu et les mettre en relation avec l'offre de service des divers partenaires;
- ▶ de réorganiser le partage des tâches afin de s'assurer de maintenir pendant cette réflexion les mêmes services en agroalimentaire qu'en 2014.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler

8.0 RÈGLEMENTS

8.1 RÈGLEMENT CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES RÉELLEMENT FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL OU D'UN COMITÉ, FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 4-014 (2015) «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d'un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 21 janvier 2015 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement des règles pour le remboursement des dépenses et des pièces justificatives à transmettre ;

CM2015-02-50



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ledit règlement aura un effet rétroactif au 21 janvier 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement 4-014 (2015) «*Règlement concernant le remboursement des dépenses réellement faites par un membre du conseil ou d'un comité, fonctionnaire ou employé pour le compte de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 4-014 (2015), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 ÉQUIPE DE LA MRC

9.1.1 BILAN DU PLAN DE TRAVAIL 2014

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le bilan du plan des actions pour l'année 2014 de l'équipe de la MRC et du CLD et en fait sien comme ici au long reproduit :

CM2015-02-51



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le directeur général en résume les grandes lignes en lien avec le plan de travail 2014 et les faits saillants ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU d'adopter le bilan du plan des actions pour l'année 2014, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-02-52

9.1.2 PLAN D'ACTION POUR 2015

ATTENDU que le conseil prend en compte le plan de travail (février 2015-février 2016) pour l'ensemble des professionnels de la MRC de Coaticook (incluant le développement économique) ainsi que de la direction générale et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU d'entériner le plan de travail 2015 tel que déposé et présenté.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

9.2 PROJET DE LOI 28 – RÉSUMÉ DES MÉMOIRES DE LA FQM ET DE L'UMQ

La direction générale dépose les mémoires des unions municipales en marge de l'adoption du projet de loi n° 28 – Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Il présente les recommandations de la FQM et de l'UMQ à titre d'information.

9.3 CONGÉS DE PATERNITÉ

Le directeur général informe les élus que les personnes suivantes bénéficieront d'un congé de paternité au cours des prochains mois, soient : Jonathan Garceau (mars), coordonnateur en sécurité incendie, Martin Mimeault (avril), technicien en géomatique et Dominick Faucher (mai), directeur général et secrétaire-trésorier.

9.4 DIVERSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

9.4.1 FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉS, VOLET I À IV – RAPPORT ANNUEL

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2007-11-345 la MRC de Coaticook a signé un contrat de diversification et de développement avec le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du

CM2015-02-53



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

territoire qui se veut un soutien à la diversification économique et au développement du territoire dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport annuel d'activités pour les volets I, II, III et IV de l'année financière 2014-2015 du plan de diversification et de développement et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'entériner le rapport annuel d'activités de l'année 2014-2015 du plan de diversification et de développement tel que déposé et d'en faire parvenir une copie au ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'au ministère des Finances et de l'Économie et à Emploi-Québec à titre de partenaires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-02-54

9.5 ADDENDA – MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIRIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE PAR LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que la MRC et les municipalités locales ont signé une entente intermunicipale conformément aux dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) pour la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique dans le cadre du «Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 3»;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les municipalités locales ont indiqué vouloir changer le critère de répartition ;

ATTENDU que le conseil prend en compte un addenda à cet effet et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU que la direction générale présente des scénarios pour illustrer le changement et son effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter l'addenda à l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Coaticook, tel que présenté ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à le signer au nom de la MRC de Coaticook ;
- ▶ de le transmettre aux municipalités locales pour adoption et approbation de signatures.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2015-02-55

9.6 GESTION CONTRACTUELLE – ENTRETIEN MÉNAGER – POSTE DE LA SQ

ATTENDU le conseil de la MRC de Coaticook a adoptée le 22 novembre 2010 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que cette politique a pour but d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la transparence, l'équité et la saine gestion sont les principes qui doivent guider le processus d'octroi des contrats ;

ATTENDU qu'un responsable en octroi de contrat doit être nommé, pour chaque appel d'offres, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant toute procédure d'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels ;

ATTENDU que le contrat avec NOMAD s.e.n.c. pour l'entretien ménager du poste de police prend fin le 31 mai 2012 ;

ATTENDU que l'évaluation sommaire pour un contrat de deux ans serait de l'ordre de 90 000 \$ taxes incluses, selon les coûts actuels majorés de l'indice des prix à la consommation ;

ATTENDU qu'avoir également jusqu'à trois années d'option pourrait être intéressant ;

ATTENDU qu'un appel d'offres public est souhaité afin de respecter les règles d'adjudication ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'amorcer le processus d'appel d'offres pour l'entretien ménager du poste de police selon les règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* ;
- ▶ de nommer la greffière et secrétaire-trésorière adjointe responsable de l'octroi de contrat, pour cet appel d'offres, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant toute procédure d'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 FÉVRIER 2015

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 16 février 2015

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 FÉVRIER 2015

CM2015-02-56

11.1.1 APPUI À LA MRC THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE – AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

ATTENDU que la MRC de Thérèse-de-Blainville sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches afin que le mois d'avril soit décrété le Mois de la jonquille afin d'appuyer la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

ATTENDU que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

ATTENDU que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

ATTENDU que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU que le mois d'avril devrait être décrété le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 16 février 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Thérèse-de-Blainville dans ses démarches afin que le mois d'avril soit décrété le Mois de la jonquille pour appuyer la Société canadienne du cancer ;
- ▶ de transmettre la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui dans ce dossier, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,12		
Bertrand Lamoureux	19	48,72		
Bernard Vanasse	7	16,89		
Martin Saindon	2	3,64		
Richard Belleville	1	1,56		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,66		
Benoît Roy	1	2,54		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,76		
Gilbert Ferland	2	3,22		
Nathalie Dupuis	5	10,87		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Jacques Madore fait un bref retour sur ses principales activités, soient : sa participation aux rencontres du Comité de transition pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, le Souper du maire de Coaticook, la soirée pour le mérite estrien, le rassemblement des quads au Parc de la Gorge, une rencontre de la Table de concertation régionale pour le forum de mai et une rencontre de Carrefour loisirs, etc.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des dossiers loisirs indique que le 26 janvier dernier Acti-Sports a tenu une assemblée générale et beaucoup de défis seront à relever au cours des prochains mois. 2 rencontres du Conseil d'administration ont eu lieu depuis le début de l'année. Il rappelle que la municipalité de Saint-Malo sera l'hôtesse d'un projet-pilote, la semaine Wixx pendant la relâche scolaire et invite la population à y participer en grand nombre.

Nathalie Dupuis, responsable des questions familles et aînés rappelle que 2015 marque la dernière année des plans d'actions des politiques familiales. Les municipalités sont invitées à en dresser un bilan. Au niveau du Centre d'action bénévole (CAB), des démarches au niveau de la gouvernance ont été entreprises en collaboration avec le SADC afin de gagner une certaine perspective et objectivité au niveau des conflits Maison de la Famille/CAB. Le projet de Carrefour d'informations des aînés a obtenu de l'aide financière pour continuer ses activités. Une entente fut signée avec la Ressourcerie des Frontières pour le traitement des vêtements.

Réjean Masson, responsable des dossiers de sécurité publique (services policiers) indique que le sergent Frédérick Pelletier a présenté un diagnostic de sécurité routière qui dresse un bilan des collisions sur le territoire. On apprend que les périodes les plus à risques pour une collision mortelle sont le jeudi et samedi de juillet et novembre entre 16h et 20 h, tandis que pour une collision avec blessés, ce sont plutôt le mardi et samedi de décembre, janvier et août entre 12h et 20h. Les principaux secteurs accidentogènes sont : la route 147 entre Compton et Coaticook, la route 143 à Waterville entre les chemins Capleton et MacDonald, la route 141 vers Barnston-Ouest entre les chemins du Village et Roy Nord, la route 147 entre Compton et Waterville, la route 206 à Sainte-Edwidge entre les chemins Scalabrini et Huff et le centre-ville de Coaticook (Child/Main/Wellington).

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que le coût des matières est à la baisse présentement. Suite aux élections au sein du conseil d'administration de la Régie de récupération de l'Estrie (Récup-Estrie) la conseillère de la Ville de Sherbrooke Madame Hélène Dauphinais est la nouvelle présidente, elle succède au préfet de la MRC des Sources et maire d'Asbestos Monsieur Hugues Grimard.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports indique que la rencontre d'Acti-Bus se tiendra la semaine prochaine.

Bertrand Lamoureux, responsable des dossiers Aménagement du territoire indique que la prochaine rencontre du Comité Aménagement se tiendra le 2 mars.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Johnny Pizar, responsable des dossiers de Cours d'eau indique que la prochaine rencontre du COGESAF se tiendra le 10 mars.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupé la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois sont les suivants, outre les sujets discutés au conseil : l'embauche de la directrice des finances, l'intégration de l'agente de loisirs par intérim, la refonte du site Internet de la MRC, la vérification comptable, les procédures de transmission à la Cour supérieure des dossiers de vente pour taxes, la comptabilisation et suivis des déclarations des exploitants de carrières et sablières, le travail avec Target pour la configuration de la réglementation et des rapports dans le cadre de la migration et du changement de logiciel, inspections en marge du Schéma incendie, compilation de rapports des SSI externes, cueillette de données pour le rapport annuel, l'inspection des bornes sèches sur le territoire desservi par la Régie, calcul de capacité pour l'École Gendreau, participation à la recherche des causes d'un incendie à Martinville, Planification du Sécurijour, du Camp 911 et de l'exercice de simulation, rédaction de diverses modifications réglementaires d'urbanisme, rédaction du Schéma d'aménagement et de développement, soutien à divers projets locaux, préparation de projets en lien avec les saines habitudes de vie, 7 nouveaux permis d'abattage d'arbres, inventaire et étude de la faune sur la propriété de Forêt Hereford, bilan de la politique familiale, préparation du colloque sur les enjeux du patrimoine religieux, intégration d'Acti-Sport, préparation de l'organisation des services d'animation estivale, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 FQM – BULLETIN CONTACT FQM

13.4.1.1 DU 29 JANVIER 2015

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin Contact de la Fédération québécoise des municipalités du 29 janvier 2015.

13.4.1.2 DU 13 FÉVRIER 2015

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin Contact de la Fédération québécoise des municipalités du 13 février 2015.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h36.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

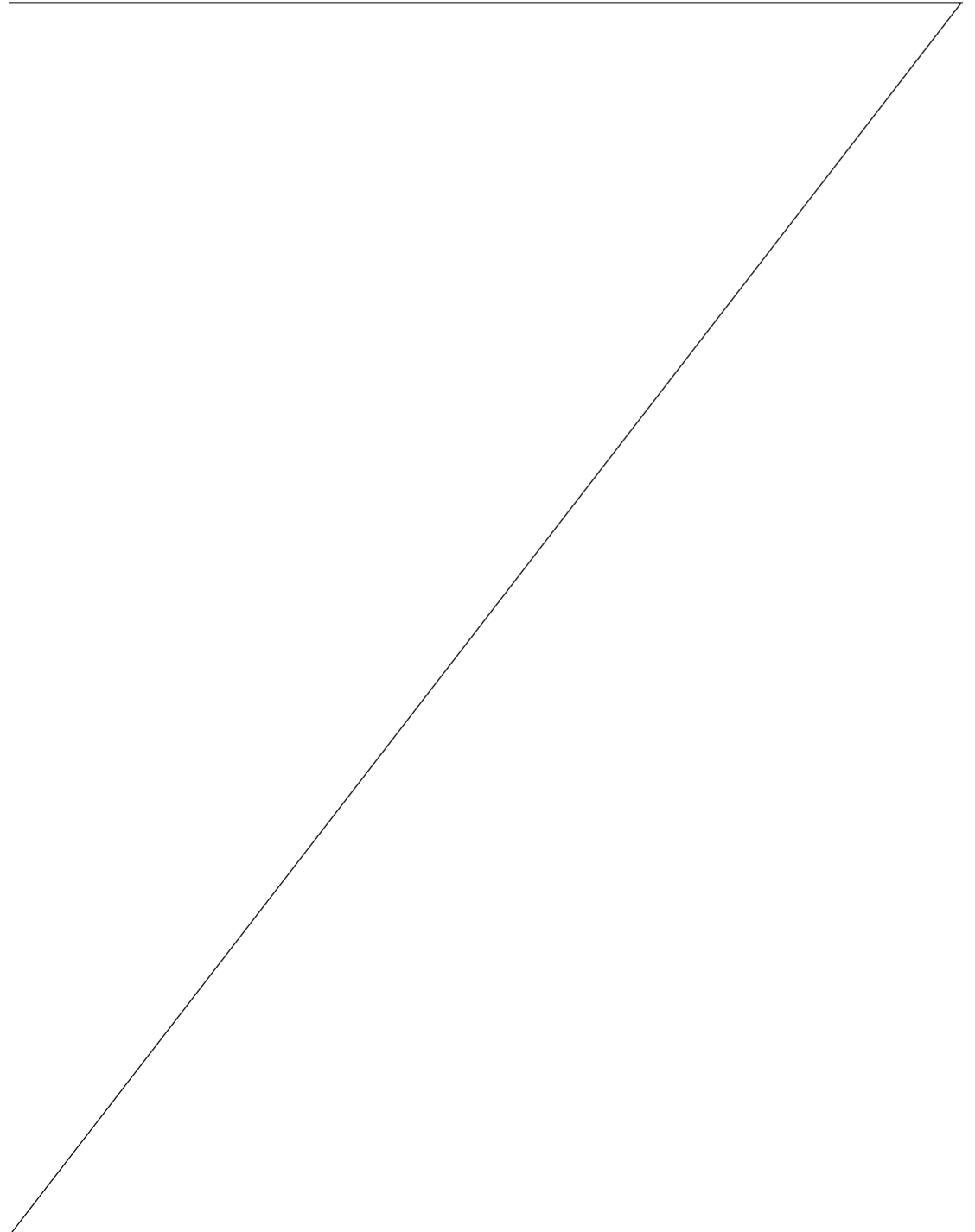
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 18 février 2015.

Responsable des archives





LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

